

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



**SÂLES**

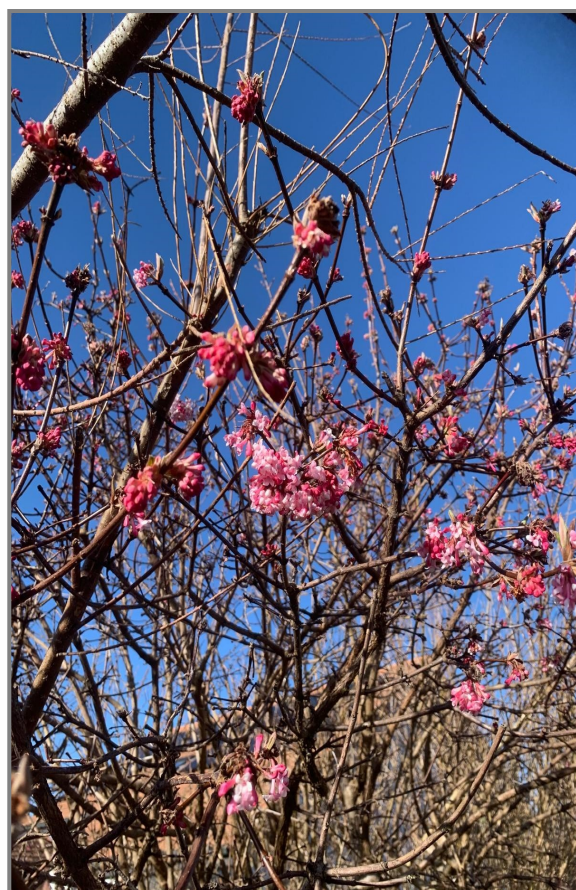
**ROMANENS**

**RUEYRES-TREYFAYES**

**& MAULES**

**Les Quatre font**

**La Une**



# SOMMAIRE

* Photo : Couleurs printanières	La Une
* Sommaire // Administration communale // Numéros utiles // Défibrillateur	p. 2
* Le mot du Syndic	p. 3 à 5
* Convocation à l'Assemblée communale du mardi 14 avril 2026	p. 5
* Résumé de l'Assemblée communale du mardi 14 décembre 2025	p. 6-7
* Vœux du Conseil communal	p. 7
* Comptes communaux 2025	p. 8 à 10
* Nouvelle école à Sâles	p. 11 à 13
* Message de la Commission seniors	p. 14
* Informations à la population : énergie éolienne, énergie solaire	p. 15
* Faux policiers : Soyez vigilants // Tir fédéral en campagne : recherche de bénévoles	p. 16
* Vide-grenier le 9 mai 2026	p. 17
* « Habiter notre société vieillissante », Handball , PASS VAC Gruyère, Bourses d'étude	p. 18
* Qualité de l'eau	p. 19
* Page ouverte à...la Jeunesse de Maules	p. 20

***Si vous consultez ce journal en ligne, cliquez sur les mots du sommaire, les numéros de pages, les adresses e-mail et web, afin d'accéder aux articles y relatifs ou aux contacts !***

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31  
1625 Sâles

026 917 83 50 // [commune@sales.ch](mailto:commune@sales.ch)  
[commune-sales.ch](http://commune-sales.ch)

Ouvert du lundi au vendredi de  
08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00  
Fermeture le mercredi après-midi

## NUMÉROS UTILES

**Coupure d'eau**  
Service de piquet 24h/24  
079 436 72 02

**Hydrantes et fuites d'eau**  
Yves Zbinden  
079 204 30 82

**Secours Sud Fribourgeois**  
Centrale d'alarme  
118

## DÉFIBRILLATEUR

En cas d'urgence, un défibrillateur est disponible au Centre sportif La Lisière

**A toutes et à tous, de  
joyeuses fêtes de Pâques !**

# LE MOT DU SYNDIC

Chères habitantes, chers habitants de la Commune de Sâles,

Notre prochaine assemblée communale se tiendra le mardi 14 avril 2026. À l'ordre du jour figureront notamment la validation des comptes communaux 2025 ainsi qu'un investissement portant sur un crédit d'étude pour la construction d'une nouvelle école.

Exceptionnellement, et compte tenu du renouvellement important des membres du Conseil communal, il est prévu de convoquer une assemblée communale supplémentaire en 2026. Cette assemblée constitutive et statutaire se déroulera en début de législature, la date sera fixée ultérieurement.

## Comptes 2025 et finances communales

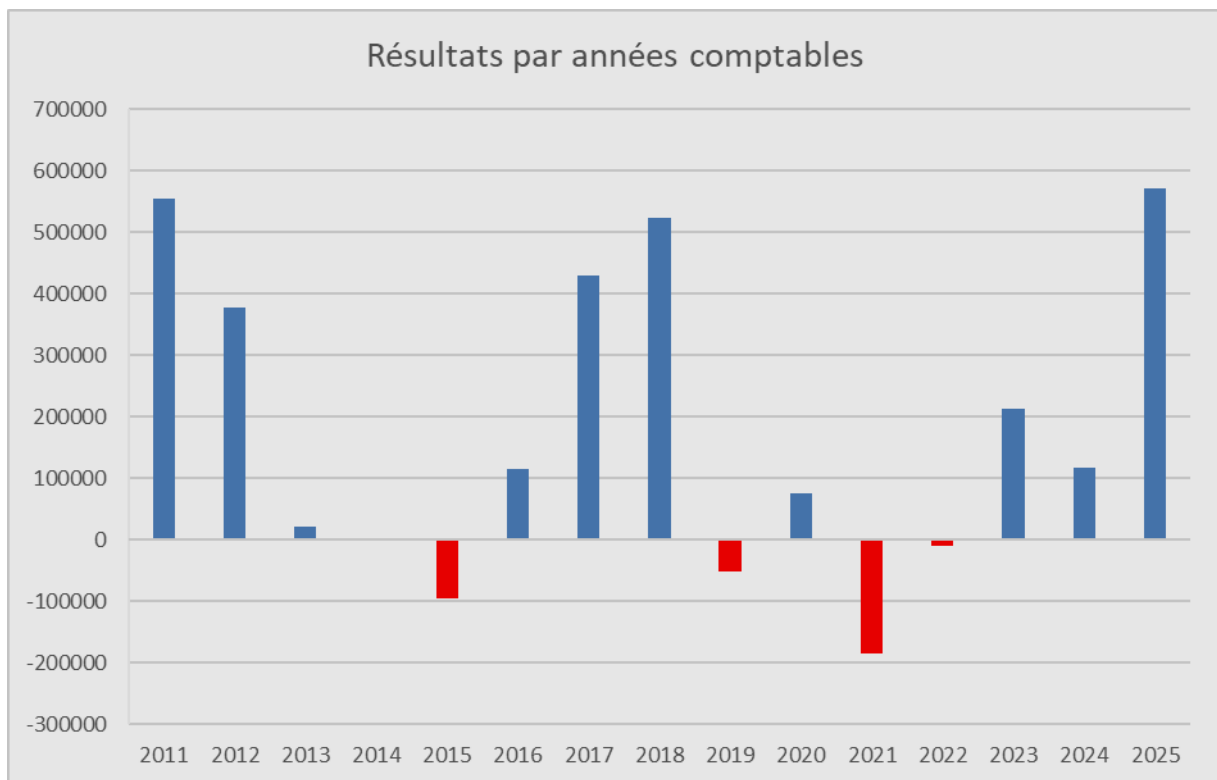
Les comptes 2025 présentent un excellent résultat, avec un bénéfice de CHF 570'933.-, nettement supérieur aux prévisions. Cette embellie s'explique principalement par des recettes fiscales bien meilleures qu'anticipé.

Depuis de nombreuses années, la Commune applique une méthode constante et prudente pour l'estimation des impôts. Celle-ci repose sur les évaluations fournies par le Service cantonal des contributions, auxquelles sont appliquées les prévisions officielles concernant les impôts réguliers :

- \* impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques,
- \* impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales.

S'agissant des impôts irréguliers, par définition plus volatils, l'estimation se base sur la moyenne arithmétique des quatre derniers exercices connus.

Vous trouverez ci-dessous l'historique des résultats financiers des 16 dernières années qui illustre la solidité globale de la gestion communale.



2011-2015 Coefficient 0.679  
2016-2022 Coefficient 0.80  
2023-2025 Coefficient 0.86

## **Écoles et projet intercommunal**

Le groupe de travail intercommunal Sâles – Vulruz s'est réuni à de nombreuses reprises afin d'étudier différentes variantes, avec l'appui de spécialistes, dans le cadre du crédit d'étude accepté le 13 mai 2025.

Au terme de ces travaux, la solution retenue est la construction d'une nouvelle école de 12 salles de classe, dont 2 ACT/ACM, sur le site actuel du Foyer St-Joseph. Le potentiel de surélévation de l'école existante à Vulruz reste en réserve pour un développement futur éventuel.

Cette variante a été privilégiée principalement pour des raisons de coûts. Elle permet également d'envisager une nouvelle affectation de la surface occupée actuellement par l'EMS qui sera détruit. C'est un nouveau centre pour le village de Sâles. L'aménagement de cette parcelle étant complexe, cette option n'a pu être retenue qu'après l'obtention d'un accord de principe de la DIME. Les contraintes imposées — notamment la déviation du cours d'eau passant sous l'EMS et sa remise à ciel ouvert le long de la route communale — permettent néanmoins la réalisation de la future école.

Il s'agit d'un projet d'envergure, qui pèsera sur les finances communales durant de nombreuses années. Sa complexité est renforcée par le fait que les effectifs scolaires reposent sur des projections démographiques et de développement du territoire que la Commune de Sâles ne maîtrise pas seule. Compte tenu des délais d'études et de construction, il était impératif de s'emparer de ce dossier sans tarder. Les exécutifs actuels en ont pleinement mesuré l'importance.

Je tiens à souligner l'excellente collaboration avec le Conseil communal de Vulruz, qui a permis de faire avancer ce projet dans un esprit constructif.

La Commune de Sâles sera seule à investir pour cette nouvelle école. Un accord sera toutefois conclu entre les deux communes afin de refacturer les surfaces utiles des salles de classe.

En finalité, cette construction aura un impact significatif sur les finances communales. Il sera plus que jamais indispensable à l'avenir de définir des priorités : tous les projets d'infrastructures, routes ou équipements ne pourront pas être réalisés simultanément et des choix devront être opérés.

À cela s'ajoutent de nouveaux défis, notamment la création d'un Accueil extra-scolaire (AES) à Sâles, celui de Vulruz étant aujourd'hui d'ores et déjà saturé.

## **Programme d'assainissement des bâtiments**

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, le programme d'assainissement des bâtiments communaux ne pourra être mené qu'au travers de projets capables de s'autofinancer.

## **Une page se tourne !**

Un nouveau Conseil communal a été fraîchement élu. Je souhaite à l'ensemble de ses membres beaucoup de satisfaction et de réussite dans l'exercice de leur fonction.

La politique peut parfois être ingrate. Pour ma part, je n'ai jamais eu le sentiment de faire de la politique politicienne, mais bien de servir la communauté, de défendre l'intérêt commun et de rechercher l'équité, l'injustice m'étant insupportable.

Une page se tourne également pour moi. Après près de 17 années d'engagement, les dossiers ont évolué et les projets se sont succédés à un rythme soutenu, mais que de satisfactions et de belles rencontres. Je conserverai d'excellents souvenirs de ces années passées au service de la Commune.

Il est aujourd'hui temps pour moi d'adresser de chaleureux remerciements :

- \* à ma famille en priorité, et tout particulièrement à mon épouse et à mes enfants, à qui je dois une immense reconnaissance. Avec une activité professionnelle à 100 %, la fonction de Syndic ou de conseiller communal se vit en grignotant du temps libre et de la vie de famille ;
  - \* à mes collègues conseillers communaux, pour leur engagement, ainsi qu'à l'ensemble des membres des comités d'associations et aux délégués communaux ;
  - \* au personnel communal de l'administration, de l'édilité et de la conciergerie ;
- et enfin à vous, citoyennes et citoyens, qui m'avez accordé votre confiance. Vos paroles et vos encouragements m'ont souvent fait beaucoup de bien.

Merci à toutes et à tous. Je me réjouis de vous croiser lors de mes joggings ou à l'occasion d'une prochaine manifestation.

Nicolas Hassler, Syndic

## Brèves

- Etude de projet pour la nouvelle école
- Adjudication des travaux d'architectes pour le Bâtiment de l'Ancienne école 10
- Participation à l'Assemblée de l'Association des communes fribourgeoises
- Participation aux assemblées des délégués de l'EMS de la Sionge, d'Option Gruyère, ABVGN, Gruyère Tourisme
- Organisation du scrutin des 30 novembre 2025 et 8 mars 2026
- Consultation du rapport de planification domaine handicap 2026-2035
- Finalisation des travaux relatifs à la Route de Romanens (Servitudes – Géomètres)
- Organisation et participation à l'Assemblée des délégués de l'ARG et AISG à Sâles
- Participation aux séances relatives à la revitalisation de la Sionge
- Organisation et participation à une séance de naturalisation
- Participation à la Conférence des Syndiques-Syndics
- Visite aux nonagénaires
- Attribution des dons de la commune à des associations
- Modification de la pratique pour le cimetière
- Obtention de l'accord de principe de la DIME pour la construction d'une nouvelle école sur la parcelle du Foyer St-Joseph
- Etude d'une taxe au poids et modification du règlement des déchets
- Sensibilisation des sociétés locales aux normes incendies et sorties de secours
- Prise de connaissance de la mise en place d'un mât de mesures pour les éoliennes sur le territoire de la commune
- Visite du camp de ski
- Premières réflexions pour l'ouverture d'une nouvelle salle de classe à Romanens
- Préparation de l'assemblée du 14 avril 2026
- Elaboration du journal communal
- Adoption des comptes 2025 – point de situation avec l'organe de révision
- Mise en place du concept senior automne 2026 et modification des QR-Codes sentier de l'Abbé Bovet
- Rencontre avec le Service vétérinaire pour le contrôle du réseau d'eau communal
- Etude du concept régional de parcours VTT
- Prise de position sur la consultation du projet de loi modifiant la LATeC

---

# ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 14 AVRIL 2026

**Les citoyen·ne·s de la commune de Sâles sont convoqué·e·s à  
l'assemblée communale ordinaire qui se tiendra le  
mardi 14 avril 2026, à 20h  
à la grande salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles**

## Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 9 décembre 2025  
*(Le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée ; il est à disposition à l'administration communale et sur le site internet)*
2. Comptes communaux 2025
  - 2.1 compte de résultats
  - 2.2 compte des investissements
  - 2.3 rapport de la commission financière
  - 2.4 vote
3. Investissement complémentaire 2026
  - 3.1 crédit d'architecture pour la construction d'un bâtiment scolaire à Sâles :  
étude, concours et mise à l'enquête
  - 3.2 rapport de la commission financière
  - 3.3 vote
4. Divers



Tous les documents relatifs aux objets portés à l'ordre du jour de l'assemblée sont à disposition au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture (mentionnées en page 2), ainsi que sur le site internet.

---

# RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 9 DÉCEMBRE 2025

77 citoyen·ne·s étaient présent·e·s lors de la dernière réunion communale.

## **Budget 2026 :**

Le budget de résultats 2026 a été approuvé. Il prévoit un déficit estimé à CHF 16'114.69 sur un total de charges de CHF 5'752'746.00.

Le budget des investissements 2026 se solde avec un excédent de charges de CHF 644'169.00 dont CHF 425'117.00 de reports d'investissements.

Trois nouveaux investissements ont été approuvés, il s'agit de :

### **1. Sécurisation des berges du ruisseau Clos-Pittet, Romanens**

Des travaux doivent être entrepris afin de sécuriser les berges, lesquelles subissent une érosion récurrente mettant en danger la stabilité de l'habitation voisine. Il est prévu d'élargir un côté du lit du ruisseau et de faire un mur en enrochements. Le devis se monte à CHF 231'715. Des subventions fédérales et cantonales sont attendues, la part à charge de la commune se monte à CHF 88'052.00.

### **2. Rénovation du pont sur la Neirigue et sécurisation des berges à la Route du Rontet, Sâles**

Un problème d'érosion à la jonction du ruisseau des Roubattes avec la Neirigue nécessite des travaux de consolidation du pont et l'enrochement des murs de soutènement est capital à cause de l'affaissement de la route. Dans l'attente des travaux, par mesure de sécurité, l'accès au pont est aujourd'hui interdit aux véhicules de 3,5 tonnes et plus. Le devis de ces travaux se monte à un total de CHF 131'000.00.

### **3. Rénovation du bâtiment de La Chapellenie – Impasse de la Délèje 5, Maules**

Devenu vétuste, ce bâtiment nécessite une rénovation importante, il ne répond plus aux normes actuelles en matière de sécurité, d'isolation et de confort. Soucieux de poursuivre sa vision de préservation du patrimoine en le valorisant. Le coût de l'achat et de l'investissement est de CHF 770'000.00. Le loyer, après travaux, est estimé à CHF 1'860.00 par mois.

## **Présentation du plan financier 2026-2030**

Monsieur le Syndic a donné de nombreuses informations chiffrées sur les projections financières de la Commune. Il s'agit d'avoir une vision sur le long terme d'investissements futurs dont certains ont déjà été votés ce soir. D'autres projets seront réalisés dans le futur et présentés en assemblée.

## **Approbation des statuts de l'Association du bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN)**

Cette nouvelle structure a pour objectif de renforcer la cohérence des actions, d'optimiser les ressources financières et humaines, de garantir une meilleure visibilité pour nos partenaires institutionnels, dont les communes, d'intégrer l'ensemble des charges et produits des trois structures actuelles que sont l'ABVGN, AIMGPS et l'AEGN, de veiller à maintenir la continuité des prestations. Un montant estimé à 120 millions de francs est prévu pour la réalisation d'une nouvelle STAP à Romont et pour une nouvelle STEP à Autigny. Les coûts de ces nouvelles infrastructures seront financés par les taxes d'épuration.

## **Approbation de la modification des statuts du Secours Sud Fribourgeois**

Active depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'association SSF soumet une révision partielle des statuts, celle-ci étant nécessaire au vu de l'évolution constante des besoins. Les statuts actuels ne permettent plus de répondre de manière efficiente aux objectifs opérationnels. Une des modifications des statuts concerne la composition du Comité ou les tâches confiées aux organes qui la composent.

Dans la mesure où la liste des personnes exemptées du paiement de la taxe a évolué, il faudra attendre que les statuts modifiés entrent en vigueur avant que les communes facturent la taxe 2026.

## **Adoption du règlement communal relatif à l'accueil extrascolaire**

Créé par un groupe de parents de Sâles et Vaulruz en 2008, la Courte Echelle a pu bénéficier de locaux au foyer St-Joseph à Sâles. En 2020, la commune de Vaulruz a pu aménager des locaux dans le bâtiment de gym, avec à disposition des espaces supplémentaires, l'AES a repris un bel élan. La gestion de la structure qui accueille à ce jour 96 enfants devient trop lourde. Les bénévoles de l'AES s'en remettent aux 2 communes pour assurer sa conduite.

Un groupe de travail constitué de conseillers communaux a, conformément aux conditions du service de l'Enfance et de la jeunesse et aux diverses exigences demandées par l'Etat, établi ce règlement communal relatif à l'accueil extrascolaire. Le règlement régit les conditions et les procédures d'admission, notamment. Le fonctionnement de la Courte Echelle reste identique.



### Réception des citoyennes et citoyens, nés en 2007

13 jeunes citoyennes et citoyens sont nés en 2007. Invités à l'assemblée, 6 d'entre eux étaient présents et ont reçus un cadeau pour marquer leur entrée dans la vie civique et les applaudissements de l'assemblée.

Sur la photo, de gauche à droite : Louis Seydoux, Hugo Guisolan, Adrien Mauron, Eliott Maradan, Clémence Zbinden et Thibaud Favre.

## VOEUX DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal adresse ses sincères félicitations aux parents de :

- \* Sienna Maria Paltanea, née le 12 octobre 2025, fille de Anamaria-Aura et Tiberiu-Constantin
- \* Chiara Nottage, née le 29 octobre 2025, fille de Geoffrey et Greta Balliu
- \* Noélie Ansias, née le 19 novembre 2025, fille de Lucie et Timothée
- \* Charlize Savary, née le 20 novembre 2025, fille de Cyndie Perrin et Lionel
- \* Lucas Niederer, né le 3 janvier 2026, fils de Margaux et Quentin Menoud
- \* Léane Serra, née le 14 janvier 2026, fille de Carine et Cédric
- \* Aloys Overney, né le 17 janvier 2026, fils de Lisa et Mathieu
- \* Justine Bongard, née le 11 mars 2026, fille de Véronique Bovet et Jérôme

Ces avis sont consentis par les heureux parents.

Une délégation du Conseil communal a rendu visite à

Monsieur Marius Magnin à Sâles, né le 2 janvier 1936,  
Madame Apolline Savary à Sâles, née le 29 mars 1936,



Aux nonagénaires de ce début d'année, nous adressons nos meilleurs vœux d'anniversaire, la santé, la joie et la prospérité !



---

# COMPTES COMMUNAUX 2025

## Un résultat très positif

Alors que le budget 2025 prévoyait un **déficit de CHF 35'312.-**, les comptes de la commune bouclent finalement sur un **bénéfice de CHF 570'933.-**. Il s'agit donc d'une amélioration de **CHF 606'245.-** par rapport aux prévisions. Cette importante différence mérite une analyse détaillée.

Cet écart s'explique principalement par des **recettes fiscales plus élevées que prévu**. La rubrique « Impôts » présente à elle seule un écart positif de **CHF 485'620.-**.

Une part importante de ces recettes provient de **rattrapages d'impôts des années précédentes** pour les personnes physiques, tant sur la fortune que sur le revenu, pour un montant de **CHF 328'005.-**. À cela s'ajoutent des **recettes fiscales extraordinaires** – notamment liées aux gains immobiliers, aux plus-values et aux droits de mutation – pour un total de **CHF 157'615.-**.

Du côté des dépenses, plusieurs domaines ont enregistré des **charges inférieures aux prévisions**, notamment la formation, la santé, le trafic ou encore l'économie publique. Ces écarts s'expliquent par des coûts plus faibles pour la participation aux frais scolaires, les bâtiments scolaires et les coûts des EMS. Les travaux d'entretien sur les routes communales ont également été moins importants que prévu et les recettes du triage forestier ont été meilleures qu'attendu.

Certaines rubriques ont en revanche connu **des charges légèrement supérieures au budget**, notamment l'administration générale, la prévoyance sociale et la protection de l'environnement. Ces dépassements restent toutefois maîtrisés. Les frais informatiques ont par exemple augmenté afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité. La gestion des déchets a également généré des coûts plus élevés en raison de volumes et de tarifs supérieurs aux estimations.

Dans l'ensemble, **les indicateurs financiers de la commune sont bons, voire très bons**, et la situation financière de la commune de Sâles peut être qualifiée de saine.

Ces bons résultats sont en grande partie liés à des **recettes exceptionnelles ou à des rattrapages fiscaux**. Il convient donc de rester prudent pour l'avenir, même si cette situation est évidemment réjouissante.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes impliquées pour leur engagement et leur gestion rigoureuse.

## Investissements

Au **31 décembre 2025**, aucun investissement n'était encore clôturé. Les projets en cours devraient toutefois pouvoir être terminés **dans le respect des budgets votés**.

## Assemblée communale

La prochaine **assemblée communale** aura lieu **le mardi 14 avril** et sera consacrée notamment à la présentation des **comptes 2025**.

Les comptes détaillés (résultats, investissements et bilan) sont disponibles **sur le site internet de la commune** ainsi qu'**au guichet communal durant les heures d'ouverture**.

Nicolas Hassler  
Syndic - Responsable des finances

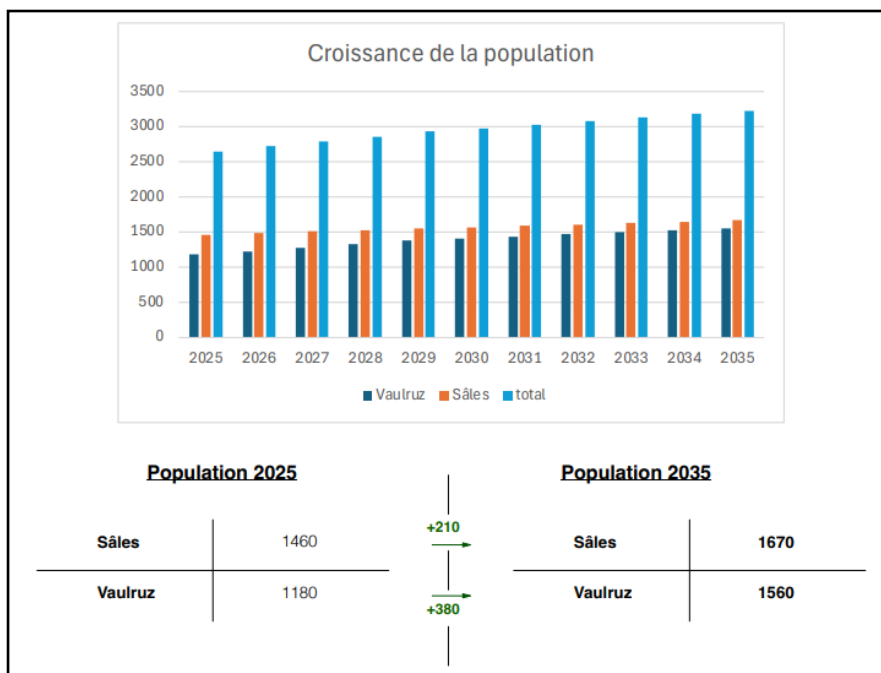
<b>COMPTES DE RESULTATS</b>		<b>2025</b>		
<i>Libellé des comptes</i>		<b>COMPTES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>Différences</b>
<b>Administration générale</b>	<b>- 599'378.94</b>	<b>- 574'005.53</b>	<b>Charges supérieures de CHF 25'373.41</b>	
Législatif et exécutif	- 95'547.10	- 109'295.00	- Frais hébergement et support informatiques	
Services généraux	- 503'831.84	- 464'710.53	- Remplacement fenêtres Sud, Scierie	
<b>1 ORDRE, SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>	<b>- 115'955.82</b>	<b>- 121'214.82</b>	<b>Charges inférieures de CHF 5'259.00</b>	
Sécurité publique	-	-	- Rembt excédent 2024, service sud fribourgeois	
Questions juridiques	- 65'809.68	- 65'656.56		
Service du feu	- 19'109.85	- 23'657.11		
Défense	- 31'036.29	- 31'901.15		
<b>2 FORMATION</b>	<b>- 1'867'268.11</b>	<b>-1'904'684.94</b>	<b>Charges inférieures de CHF 37'416.83</b>	
Scolarité obligatoire	- 1'564'125.31	- 1'597'421.54	- Contribution communale au cercle scolaire moins élevée	
Ecoles spécialisées	- 271'969.85	- 273'263.40		
Formation professionnelle initiale	- 31'172.95	- 34'000.00	- Charges bâtiments scolaires moins coûteuses	
<b>3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>	<b>- 408'406.14</b>	<b>- 412'477.32</b>	<b>Charges inférieures de CHF 4'071.18</b>	
Culture, autres	- 11'577.05	- 14'419.30	- Participation Option Gruyère moins élevée	
SPORT ET LOISIRS	- 396'829.09	- 398'058.02	- Charges du Centre sportif maîtrisées	
<b>4 SANTÉ</b>	<b>- 677'951.89</b>	<b>- 779'156.47</b>	<b>Charges inférieures de CHF 101'204.58</b>	
Hôpitaux, établissements médico-sociaux	- 371'884.89	- 463'256.65	- Résultat bénéficiaire EMS La Sionge	
Soins ambulatoires	- 305'195.80	- 314'528.82	- Rembt excédent 2024, service ambulance	
Prévention	-	- 500.00		
Santé publique non mentionnée ailleurs	- 871.20	- 871.00		
<b>5 PRÉVOYANCE SOCIALE</b>	<b>- 772'025.00</b>	<b>- 763'572.15</b>	<b>Charges supérieures de CHF 8'452.85</b>	
Invalidité	- 425'539.45	- 425'916.00	- Activités et repas seniors+	
Vieillesse et survivants	- 8'182.05	- 3'740.00	- Subventions crèches en augmentation	
Famille et jeunesse	- 83'223.70	- 78'892.20		
Chômage	- 27'139.50	- 26'862.00		
Aide sociale et domaine de l'asile	- 227'940.30	- 228'161.95		
<b>6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	<b>- 466'705.94</b>	<b>- 503'201.79</b>	<b>Charges inférieures de CHF 36'495.85</b>	
Circulation routière	- 400'662.64	- 428'602.79	- Moins de frais d'entretien sur routes	
Transports publics	- 66'043.30	- 74'599.00	- Charges liées transports publics moins élevées	
<b>7 PROTECTION ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT</b>	<b>- 153'400.31</b>	<b>- 134'621.16</b>	<b>Charges supérieures de CHF 18'779.15</b>	
Approvisionnement en eau	-	-		
Traitement des eaux usées	-	-	- Frais déchets en augmentation selon les quantités traitées en 2025	
Gestion des déchets	- 59'715.76	- 27'024.81		
Aménagements	- 27'103.59	- 29'978.74	- Coût du nouveau SIT meilleur marché	
Protection des espèces et du paysage	- 1'319.55	- 500.00		
Lutte contre la pollution de l'environnement	- 16'664.70	- 16'600.00		
Protection de l'environnement, autres	- 368.10	- 27.00		
Aménagement du territoire	- 50'867.71	- 60'544.61		
<b>8 ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>26'696.37</b>	<b>12'909.00</b>	<b>Recettes supérieures de CHF 13'787.37</b>	
Agriculture	- 150.00	- 150.00	- Résultat du triage forestier en hausse	
Sylviculture	31'278.37	17'504.00		
Tourisme	- 4'432.00	- 4'445.00		
<b>9 FINANCES ET IMPÔTS</b>	<b>5'605'328.91</b>	<b>5'144'712.53</b>	<b>Recettes supérieures de CHF 459'710.63</b>	
Impôts	4'917'086.98	4'431'466.00	- Solde des impôts personnes physiques 2022 et 2023 en augmentation par rapport à la prévision.	
Péréquation financière intercommunale	393'115.00	393'115.00		
Part aux recettes sans affectation, autres	127'496.30	120'093.00		
Administration de la fortune et de la dette	167'630.63	163'515.00		
Redistributions	-	400.00		
Postes non ventilables	-	36'123.53		
<b>RESULTAT</b>	<b>570'933.13</b>	<b>- 35'312.65</b>		

INVESTISSEMENTS AU 31.12.2025	Libellé	Budget selon crédit voté en assemblée communale	Etat des dépenses annuelles	Montants investis par années
2170.5040.00	Rénovation thermique Bât Ecole de Sâles	CHF 210'000.00 Voté le 12.12.2023	Montant dépensé en 2024	CHF 4'128.05
			Montant dépensé en 2025	CHF 4'648.30
			Total dépenses	CHF 8'776.35
			<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 201'223.65</b>
2196.5040.90	Crédit d'études écoles	CHF 60'000.00 Voté le 13.05.2025	Montant dépensé en 2025	CHF 50'556.25
			<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 9'443.75</b>
3410.5040.10	Installations panneaux photovoltaïques Bât. Centre-Sportif	CHF 226'659.00 Voté le 14.05.2024 Coût : CHF 271'436.00 Subv: CHF -44'777.00	Montant dépensé en 2025	CHF 116'756.15
			<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 109'902.85</b>
6150.5010.11	Aménagement route de Romanens, secteur village	CHF 1'780'000.00 Voté le 01.12.2020	Montant dépensé en 2021	CHF 24'636.35
			Montant dépensé en 2022	CHF 34'265.55
			Montant dépensé en 2023	CHF 877'711.95
			Montant dépensé en 2024	CHF 501'074.90
			Montant dépensé en 2025	CHF 200'919.10
			Total dépenses	CHF 1'638'607.85
<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 141'392.15</b>			
7410.5020.10	Sécurisation des berges ruisseau Clos-Pittet	CHF 88'052.00 Voté le 09.12.2025 Coûts : CHF 231'750.00 Subv: CHF -143'663.00	Montant dépensé en 2025	CHF 11'028.35
			<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 77'023.65</b>
7416.5020.00	Participation communale  Travaux revitalisation de la Sionge	CHF 220'117.00 Voté le 14.05.2024 Coût : CHF 4'750'000.00 Subv: CHF -4'335'076.00 Part: CHF -414'924.00	Montant dépensé en 2023	CHF 206'436.10
			Montant dépensé en 2024	CHF 49'146.35
			Montant dépensé en 2025	CHF 68'425.20
			Total dépenses	CHF 324'007.65
			<b>EN COURS</b>	<b>CHF 4'425'992.35</b>
Patrimoine financier	Rénovation, agrandissement Bâtiment La Rosaire 31	CHF 1'570'000.00 voté le 18.05.2021	Montant dépensé 2022-2024	CHF 2'114'730.67
			Montant dépensé 2025	CHF 257'794.65
			Total dépenses	CHF 2'372'525.32
			Subventions reçues 2025	CHF - 56'620.00
			J. Réserve comptable bâtiment	CHF - 880'000.00
	Total investissement	CHF 1'435'905.32		
	<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 134'094.68</b>		
	Agrandissement, rénovation Bât. Ancienne Ecole 10	CHF 4'500'000.00	Montant dépensé 2024	CHF 181'035.10
			Montant dépensé 2025	CHF 389.15
			Total dépenses	CHF 181'424.25
<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 4'318'575.75</b>			
Achat, rénovation Bât. La Rosaire 2	CHF 1'150'000.00 voté le 10.12.2024 CHF 150'000.00 voté le 13.05.2025	Achat bâtiment	CHF 800'000.00	
		Montant dépensé 2025	CHF 467'126.05	
		Total dépenses	CHF 1'267'126.05	
<b>SOLDE EN COURS</b>	<b>CHF 32'873.95</b>			

# NOUVELLE ÉCOLE À SÂLES

Dans les années à venir, nos communes de Sâles et Vaulruz connaîtront une croissance démographique soutenue. Selon les prévisions établies, à l'horizon 2035, la commune de Sâles comptera environ 1670 habitants, pour un total de 3230 habitants desservis par le cercle scolaire de Sâles-Vaulruz.

C'est dans cette perspective qu'un crédit d'étude destiné à analyser en détail les besoins en nouvelles infrastructures scolaires vous a été soumis au printemps 2025 et a été accepté.



Le bureau d'architectes Joris Pasquier a étudié et évalué les différentes options possibles en tenant compte des bâtiments existants sur nos deux communes.

Le groupe de travail, rassemblant des conseillers communaux de Vaulruz et de Sâles, s'est réuni à plusieurs reprises pour prendre connaissance de l'avancement de l'étude et statuer sur les orientations à retenir.

Le tableau ci-dessous met en évidence, qu'à moyen terme, la nécessité d'ouvrir deux classes primaires ainsi qu'une classe enfantine supplémentaire, afin d'absorber la croissance des effectifs scolaires.

<u>Besoins</u>	<u>Rentrée 2025</u>	<u>Rentrée 2026</u>	<u>Rentrée 2035</u>
<i>Classes enfantines</i>	3	3 ou 4	4
<i>Classes primaires</i>	9	10	11

Ainsi, la construction d'une nouvelle école ne constitue pas uniquement une réponse à un besoin proche, mais s'inscrit dans une démarche visionnaire. C'est un choix tourné vers l'avenir.

En soutenant ce projet, nous donnons à nos communes les moyens de se développer sereinement et d'offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage adapté à leur avenir.

Face à l'évolution démographique de la commune et à l'augmentation durable du nombre d'élèves, les Communes de Sâles et Vaulruz doivent anticiper leurs besoins en infrastructures scolaires.

Le Conseil communal propose ainsi à la population de se prononcer, le 14 avril 2026, sur l'octroi d'un **crédit d'étude pour la construction d'une nouvelle école à Sâles**.

## Un projet nécessaire pour répondre aux besoins futurs

Le projet prévoit la réalisation d'une **nouvelle école à Sâles** comprenant :

- **4 classes enfantines**
- **6 classes primaires**
- **2 classes d'Activités Créatrices Manuelles (ACM)**

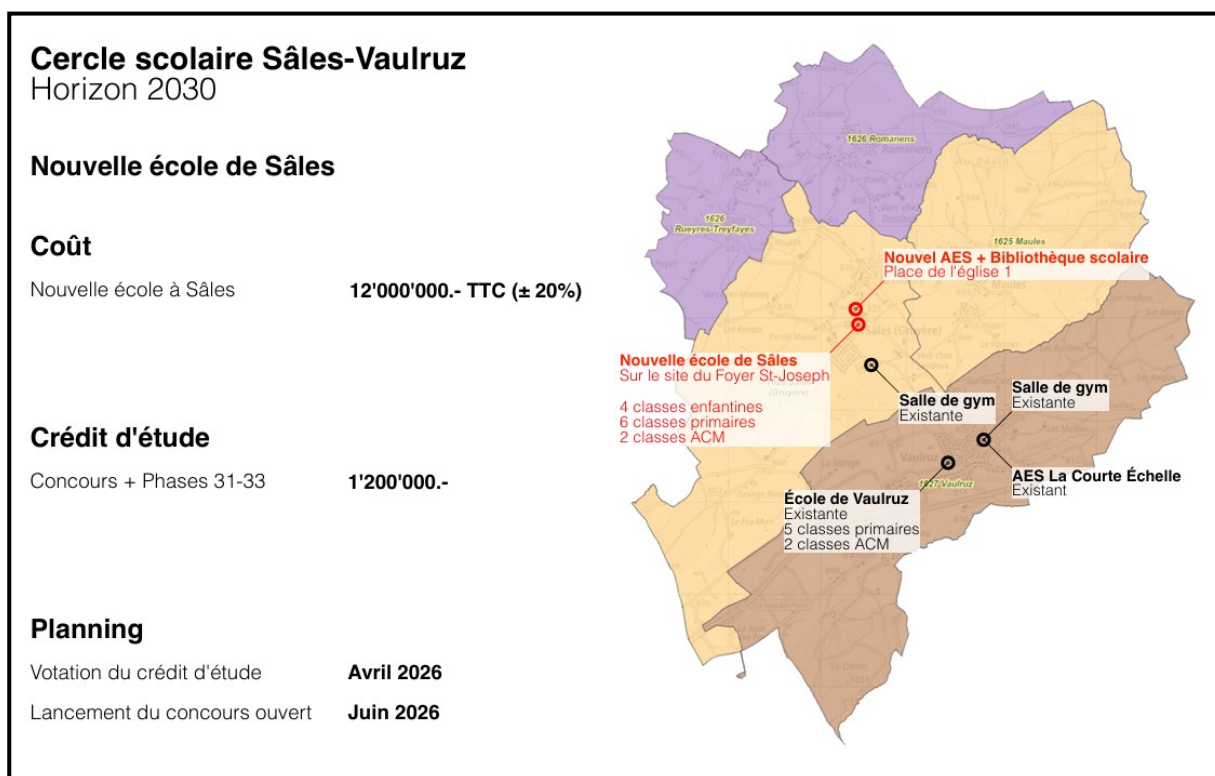
Ce nouvel établissement permettra de répondre aux besoins scolaires futurs tout en offrant des infrastructures modernes, fonctionnelles et adaptées aux exigences pédagogiques actuelles. Les écoles existantes, notamment à Vaulruz et à Sâles, continueront d'être exploitées en complément, avec leurs salles de gymnastique déjà existantes.

La mise en service de la nouvelle école est envisagée à l'**été 2030**. En parallèle, un **nouvel Accueil Extra-Scolaire (AES)** est également planifié, avec une mise en service prévue à l'**été 2032**, dans l'ancienne école de Sâles, après rénovation du rez-de-chaussée.

## Organisation du projet et procédure envisagée

Pour garantir la qualité architecturale, fonctionnelle et environnementale du futur bâtiment, le Conseil communal propose de recourir à une **procédure ouverte de concours de projets**, conformément aux règles en vigueur. Ce concours permettra de comparer différentes propositions et de retenir la solution la plus adaptée aux besoins de la commune.

## Crédit d'étude soumis au vote populaire

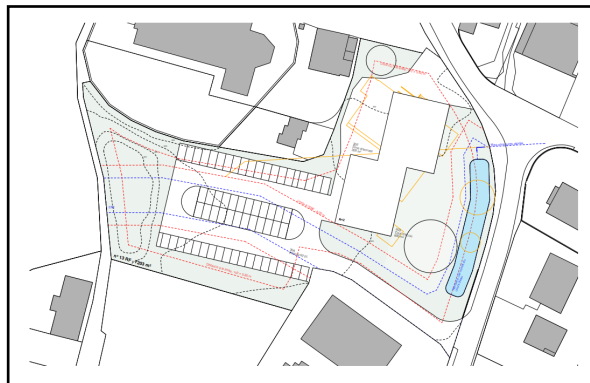


## Montant du crédit d'étude

Le crédit d'étude soumis au vote s'élève à CHF 1'200'000.00 TTC.

Il comprend notamment :

- l'organisation du concours ouvert d'architecture ;
  - les honoraires des mandataires pour les phases d'étude 31 à 33 (avant-projet à projet définitif) ;
  - les prestations des différents spécialistes (architecte, ingénieurs, géomètre, acousticien, paysagiste) ;
- ainsi qu'une part pour les divers et imprévus.



Ce crédit correspond à environ un tiers des honoraires totaux nécessaires pour l'ensemble des phases du projet.

### Concours - Honoraire des mandataires - Divers

1. Concours ouvert d'architecture		CHF 330'000.00
2. Honoraire des mandataires phases 31 - 33		CHF 790'000.00
2a. Architecte	CHF 420'000.00	
2b. Ingénieur civil	CHF 140'000.00	
2c. Ingénieur électricité	CHF 50'000.00	
2d. Ingénieur CVS	CHF 90'000.00	
2e. Géomètre, Acousticien, Physicien du bâtiment	CHF 40'000.00	
2f. Architecte paysagiste	CHF 50'000.00	
3. Divers et Imprévus		CHF 80'000.00
<b>Coût de l'achat et de l'investissement</b>		<b><u>CHF 1'200'000.00</u></b>

### Frais financiers annuels de l'investissement

Intérêt du prêt bancaire (1,35 % sur 10 ans)	CHF 16'200.00
Amortissement annuel, selon MCH2 (3% sur 33 1/3 ans)	CHF 36'000.00
<b>Totaux annuels</b>	<b><u>CHF 48'000.00</u></b>

### Coût global estimé

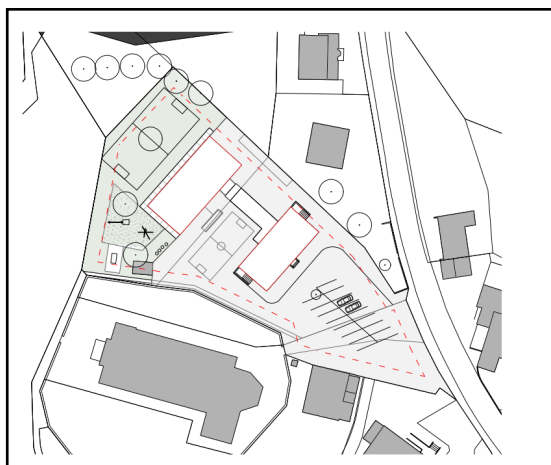
À ce stade, le coût total de la nouvelle école à Sâles est estimé à environ CHF 12,1 millions TTC, marge comprise ( $\pm 20$  %). Ce montant inclut :

- les coûts de construction,
- l'organisation du concours,
- ainsi que des mesures environnementales, telles que la remise à ciel ouvert du cours d'eau.

### Prochaines étapes

- **Juin 2026** : lancement du concours ouvert d'architecture
- **Été 2030** : mise en service prévue de la nouvelle école

Par ce crédit d'étude, le Conseil communal souhaite poser les bases d'un projet réfléchi et maîtrisé, garantissant à long terme des infrastructures scolaires de qualité pour les enfants du cercle scolaire de Sâles-Vaulruz.



Il s'agit également d'étudier la réaffectation du complexe scolaire actuel en AES et bibliothèque, ainsi que la transformation de l'ancien bâtiment en administration communale avec quatre appartements aux étages supérieurs.

Marie-Chantal Pasquier – Conseillère communale  
Stéphane Baechler - Vice-Syndic

## MESSAGE DE LA COMMISSION SENIORS

La Commission seniors a reçu quelques demandes individuelles de personnes souhaitant être retirées de notre liste d'envoi. Nous rappelons toutefois que l'âge de référence est fixé par la loi cantonale, qui définit le statut de senior dès 60 ans.

En pratique, il n'est pas possible de modifier ponctuellement notre liste d'envoi (retirer une personne puis la réinscrire plus tard) sans compliquer inutilement la gestion administrative. Nous remercions donc les personnes qui ne se sentent pas concernées de bien vouloir simplement ne pas tenir compte des envois.

Pour celles et ceux qui trouvent que 60 ans, c'est encore bien jeune : nous nous réjouissons de vous accueillir le moment venu... lorsque vous en aurez envie !

La Commission seniors se réjouit du bel intérêt suscité par les activités proposées. Que vous soyez nouvellement senior ou participant fidèle de longue date, vous êtes chaque année plus nombreux à nous rejoindre, et c'est un réel plaisir de partager avec vous ces moments conviviaux.

### *Opéro de printemps*

Venez partager un moment chaleureux autour d'un verre. Ce sera l'occasion d'échanger !

- \* **jeudi 2 avril 2026**, de 10h30 à 12h, à la Buvette du Foot (Sâles)

### *Marche*

Balade adaptée au rythme des personnes présentes, durée de 1h à 1h30.

- \* mercredi 22 avril 2026
- \* jeudi 21 mai 2026
- \* vendredi 19 juin 2026
- \* jeudi 17 septembre 2026
- \* vendredi 16 octobre 2026
- \* mercredi 4 novembre 2026

Lieu de rendez-vous : à 9h30 sur la place de la Couronne à Sâles

- \* possibilité de se restaurer à l'Auberge de la Couronne, à l'issue de la marche, à charge

### *Participez aux activités proposées par le foyer St-Joseph*

#### **Jeux de cartes**

- \* tous les lundis, à 14h30

#### **Messe chantée à la Chapelle**

- \* tous les mardis, à 10h

#### **Loto de 5 séries**

- \* tous les 2<sup>e</sup> mercredis du mois, à 14h30

- \* CHF 3.-/carton

#### **Gym douce**

- \* tous les jeudis, à 10h

### *Visite du Palais Fédéral*

Une journée riche en découvertes et en échanges, au cœur du Palais Fédéral.

- \* **mercredi 2 septembre 2026**

Réservez d'ores et déjà la date, un courrier d'inscription sera adressé à tous les seniors, en temps opportun.

### *Infos utiles*

- \* L'administration communale se tient à disposition en cas de besoin et/ou questions : 026 917 83 50 - [commune@sales.ch](mailto:commune@sales.ch)
- \* Nous organiserons pour vous un moyen de transport si vous n'êtes pas véhiculés.
- \* Pensez au covoiturage !
- \* Si aucune précision n'est donnée, l'activité proposée est gratuite et sans inscription.

---

# INFORMATIONS À LA POPULATION

## Énergie éolienne

La Commune a été informée qu'un propriétaire foncier a donné son accord pour la pose d'un mât de mesure des vents sur un terrain dans le périmètre éolien situé autour de **l'Esserta**.

Ce mât de mesure sera installé pour une durée d'une année. Il s'inscrit dans le cadre du mandat confié par le Grand Conseil au Conseil d'État, visant à mener une campagne de mesure des vents sur les **sept périmètres éoliens inscrits au Plan directeur cantonal**.

Le démontage du mât, actuellement installé à **Surpierre**, interviendra durant le mois de **mai**. Celui-ci sera ensuite déplacé sur le territoire de la Commune de **Sâles**, au lieu-dit **La Cierna**, en principe au mois d'**août 2026**.

Ces installations ont pour objectif de récolter des données objectives sur le potentiel éolien, nécessaires à l'évaluation et à la planification énergétique cantonale. Aucune décision quant à la réalisation d'installations éoliennes n'est prise à ce stade.

La mise en place de ces installations de mesure ne sont pas soumises à mise à l'enquête et ne peuvent par conséquent pas faire l'objet d'opposition. La Commune ne manquera pas d'informer la population de toute évolution significative liée à ce dossier.

Stéphane Baechler - Vice-Syndic

## Energie solaire

Installation photovoltaïque au Centre sportif à Sâles



Cette installation photovoltaïque contribue à la transition énergétique locale en produisant une électricité propre et renouvelable, réduisant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>.

- Énergie 100% solaire
- Contribution au développement durable
- Énergie locale pour la communauté de Sâles



**FAUX POLICIERS / FAUX BANQUIERS**  
**ARNAQUE**  
**SOYEZ VIGILANTS!**

Ne remettez jamais d'objets de valeurs ou vos cartes bancaires avec vos codes PIN à qui que ce soit, pas même à un policier ou un banquier qui vous appelle par téléphone ou se présente à votre domicile.

Ne vous laissez pas déstabiliser par de tels appels ou visites.

**RACCROCHEZ/N'OUVREZ PAS ET APPELEZ LE**

**117**




## TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE 23-29-30-31 MAI 2026 À SÂLES

La Société de tir *Les Carabiniers de Sâles-Vaulruz* accueillera, les 23, 29, 30 et 31 mai 2026 à Sâles, le tir fédéral en campagne de la Gruyère. Plus de 1000 tireurs de tout le district sont attendus au stand de Sâles et au Centre sportif de La Lisière.

Pour que cet événement rime avec réussite, nous comptons sur le soutien de la population locale. Votre engagement, votre présence et votre aide dans l'organisation sont essentiels. Ensemble, faisons de cette fête un souvenir inoubliable pour notre région.

### POUR NOUS AIDER

Vous trouverez toutes les cases horaires sur notre site [www.tir-sales-vaulruz.ch](http://www.tir-sales-vaulruz.ch)

**Renseignements et inscriptions:** Aude Dupont – 079 / 385 66 40 – audup1985@gmail.com

D'ores et déjà, **un grand merci pour votre coup de main !**

### PROGRAMME

Au stand: tir sportif

A la salle La Lisière: animations, restauration, partie officielle et remise des prix

Nous vous remercions de votre bon accueil, de votre collaboration et de votre enthousiasme.



**Le Comité d'organisation**

## MESSAGE DU CONSEIL DES PARENTS

# Vide-grenier spécial enfants

SAMEDI 9 MAI 2026

À l'Auberge de la  
Couronne à Sâles

Vente de 9h à 12h

Mise en place dès 8h30

Réserve ta table  
avant le 30 avril,  
les places sont limitées!



### Informations :

- Emplacement et inscription gratuites
- Vente limitée aux affaires pour enfant: jouets, jeux, vêtements
- Une table est mise à disposition de chaque vendeur
- Chaque vendeur est responsable de l'encaissement de ses ventes (cash et/ou Twint selon son choix)
- Restauration possible au restaurant sur réservation

### Renseignements et inscriptions :

[conseildesparents@sales.ch](mailto:conseildesparents@sales.ch)



ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DES PARENTS DE SALES - VAULRUZ

AVEC LA COLLABORATION DE L'AUBERGE DE LA COURONNE 026.558 55 87

## ACTIVITÉS DIVERSES

### Invitation à une journée d'étude et d'échange : HABITER NOTRE SOCIÉTÉ VIEILLISSANTE

sous l'égide du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG), divers interlocuteurs de différents milieux seront présents.

**Samedi 2 mai 2026 de 08h45 à 17h30 à l'Aula  
du CO à Romont**

- => journée est gratuite et offerte à tous
- => inscription obligatoire à [bertrand.oberson@rssg.ch](mailto:bertrand.oberson@rssg.ch)
- => repas à payer sur place (CHF 15.-)

Retrouvez les informations concernant cette journée sur le site internet [rssg.ch](http://rssg.ch)

### Habiter notre société vieillissante

*Regards croisés entre la Suisse et la Belgique*



**Ensemble, c'est tout !**

**LE SAMEDI 2 MAI 2026 DE 8H45 À 17H30**  
Aula du Cycle d'Orientation de la Glâne à Romont  
rte d'Arruffens 17, à proximité de la gare CFF, parking à disposition

**Tu veux découvrir un nouveau sport, tu as entre 5  
et 15 ans? Tu as déjà joué au Handball à l'école ?**  
Viens nous rejoindre dans le nouveau club de handball  
en Gruyère, pour faire partie d'un tout nouveau club  
et sport dans la région.

Contactez Thibaut Brancourt :

\* 077 421 28 07

\* [Brancourt7402@gmail.com](mailto:Brancourt7402@gmail.com)

**EDITION 2026** pour les enfants de 7 à 15 ans  
13-17.07.2026 / 17-21.08.2026

# TESTE BOUGE DÉCOUVRE

**INSCRIS  
TOI...**

**PASS  
VAC**  
GRUYÈRE

**tpf** DU 06 AU 20  
AVRIL 2026  
SUR  
[PASSVACGRUYERE.CH](http://PASSVACGRUYERE.CH)

## BOURSE D'ÉTUDE ET D'APPRENTISSAGE

Nous rappelons que les étudiant·e·s et apprenti·e·s de la commune peuvent bénéficier d'une bourse communale de CHF 200.- par année scolaire, jusqu'à l'âge de 20 ans (durant l'année concernée).

Pour obtenir cette bourse, nous vous remercions d'apporter, à l'administration communale ou d'envoyer par email (adresse en page 2), une attestation de formation de la période en cours ainsi que vos coordonnées bancaires, **jusqu'au 31 août de l'année scolaire écoulée. Passé ce délai, la commune n'entre plus en matière.**

# QUALITE DE L'EAU



## Aux Communes Membres de l'AVGG Et Clients distributeurs

Sâles, le 11 février 2026

### Informations relatives à la qualité de l'eau

#### Base légale :

Article 5 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

« Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable. »

Nous vous communiquons dès lors le bilan 2025 :

<b>Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :</b>			
Tous les échantillons analysés ont respecté les exigences légales en matière de paramètres chimiques et microbiologiques			
<b>Dureté totale de l'eau en degrés français :</b>			
<p><i>Dureté de l'eau en °FH</i> En Suisse, on distingue six classes de dureté, exprimées en degrés français (°FH). 1 °FH correspond à 0,1 millimole d'ions calcium et magnésium par litre d'eau.</p> <p>0-7 Eau très douce 7-15 Eau Douce 15-25 Eau moyennement douce 25-32 Eau assez dure 32-42 Eau dure Plus de 42 Eau très dure</p>	<b>Attalens, Bossonnens, Granges (Basse-Veveyse)</b>		<b>°FH 25.8 ± 4</b>
	<b>Sâles, La Verrerie, St-Martin, Le Flon, Chapelle, Rue (Gillarens, Promasens), Vuisternens-dt-Romont (Ecasseys, La Joux, La Magne, Lieffrens, Sommentier)</b>		<b>°FH 21.9 ± 0,9</b>
	<b>PH :</b>		
<b>Teneur en nitrate :</b>		La teneur en nitrate est de 5 ± 3 Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.	
<b>Provenance de l'eau :</b>			
<p>■ EauSud ■ Remaufens ■ Châtel-St-Denis ■ Barussels</p>	<b>Secteur :</b>	Chapelle, La Verrerie, Le Flon, Rue (Gillarens, Promasens), Saint-Martin, Sâles, Vuisternens-Dt-Romont (Ecasseys, La Joux, La Magne, Lieffrens, Sommentier)	EauSud (Charmey, Grandvillard) <b>100 %</b>
	<b>Secteur :</b>	Rue (Promasens) Ecublens	EauSud (Charmey, Grandvillard) <b>99.6 %</b> AGSO - Rue <b>0.4 %</b>
	<b>Secteur :</b>	Attalens, Bossonnens, Granges	EauSud (Charmey, Grandvillard) <b>15.93 %</b> Châtel-St-Denis <b>32.26 %</b> Chardonne (Barussels) <b>34.75 %</b> Remaufens <b>17.05 %</b>
	<b>Eau de nappe :</b>		EauSud (Charmey, Grandvillard)
<b>Eau de source :</b>		Châtel-St-Denis, Remaufens, Barussels	
<b>Traitement de l'eau :</b>			<b>Ultraviolet</b>
EauSud (Grandvillard, Charmey), Remaufens, Châtel-St-Denis, Chardonne (Barussels)			
		Volume d'eau distribué en 2025 : 1'195'398 m <sup>3</sup>	

Pour tout renseignement supplémentaire : AVGG

Courriel : info@avgg.ch

---

## PAGE OUVERTE À... LA JEUNESSE DE MAULES



### 50 ans de jeunesse, et toujours la même énergie

La Jeunesse de Maules fête ses 50 ans cette année. Pour l'occasion, un week-end festif réunira toutes les générations, du 22 au 24 mai 2026 à Maules. Cet anniversaire est un rendez-vous incontournable pour partager un moment convivial avec les membres actuels et anciens de la jeunesse, ainsi que la population du village.

Cette grande fête a avant tout pour but de remercier tous les villageois pour la confiance et le soutien accordés depuis maintenant un demi-siècle. Que ce soit en nous ouvrant chaleureusement les portes lors de nos chants du 1er mai, en participant à notre traditionnel 1er août, en encourageant notre équipe lors des rencontres de jeunesses, en traquant les fantômes lors d'Halloween ou simplement en répondant présents lors des nombreuses manifestations organisées par notre société, tout au long de son histoire : votre fidélité nous est précieuse.

Ces festivités du 50<sup>e</sup> s'adressent aux personnes de tous âges, avec notamment un grand dîner villageois organisé le dimanche pour tous les habitants de la commune. Vous trouverez le programme complet dans le flyer envoyé en tout ménage.

**Ensemble, faisons de cette fête un souvenir inoubliable pour notre jeunesse et village !**



**En résumé, le programme des festivités :**

**Vendredi 22 mai dès 18h00 :** Afterwork, bar et ambiance musicale

**Samedi 23 mai en journée :** Rallye pour les enfants (sur inscription au 079 886 94 75) et  
dès 20h30 : Concert de Maco, bar et ambiance festive

**Dimanche 24 mai dès 11h00 :** Verre de l'amitié et à

**Midi :** Dîner villageois (inscription au 079 867 85 99)